



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU-CHARENTES

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional  
de l'archéologie  
Site de Poitiers  
BP 553  
86020 POITIERS Cedex  
05.49.36.30.35

Courrier recommandé

22 AOÛT 2016

Au service ADS

Communauté d'Agglomération du  
Niortais  
140 rue des Equarts  
CS 28770  
79000 NIORT

Réf. U16/1467

Poitiers, le 18/08/2016

Département Deux-Sèvres  
Commune **EPANNES**  
Adresse du projet Le Fief de Ribray  
Parcelles YO 125-172-126-120-127-119  
Pétitionnaire Sté Coopérative Basse Sèvre Niortaise  
Référence du projet PA7911216X0001  
Nature du projet permis d'aménager

Conformément au code du patrimoine, et notamment son livre V, nous accusons réception, à la date du 17/08/2016, du dossier référencé ci-dessus.

Si, dans un délai d'un mois à compter de la date mentionnée à l'alinéa précédent, le préfet de région n'a édicté aucune prescription ou n'a pas fait connaître son intention d'en édicter, le projet référencé ci-dessus ne donnera pas lieu à prescription archéologique, en application de l'article L. 522-2 du code du patrimoine.

Le conservateur régional de l'archéologie  
adjoind par intérim

  
Didier Delhoume

Nota : Votre attention est attirée sur le fait que cette réponse n'engage le Ministère de la Culture et de la Communication qu'au regard de sa compétence « archéologie » sans présumer d'autres servitudes dans les domaines des monuments et abords de monuments historiques, ZPPAUP et secteurs sauvegardés notamment.